



Vente en indivision d'un appartement

Par **grege33**, le **12/07/2009** à **14:08**

Bonjour,

Il y a 10 ans lors du décès de ma grand mere j'ai reçu en donation partage avec mon frere un appartement dont nous sommes aujourd'hui nu-propriétaires car ma mere en a gardé l'usufruit. Aujourd'hui ma mere et moi-même souhaitons vendre cet appartement pour beaucoup de raisons, mais mon frere ne ce décide pas pour la vente.

1/ Etant en accorde avec ma mere pour la vente peut on vendre car nous sommes majoritaire, 2 pour et 1 contre ?

2/ quelle solution trouver si mon frere ne ce décide pas encore à vendre ?

Merci d'avance